

Newsletter septembre 2024

Chères adhérentes, chers adhérents,

c'est avec plaisir que je vous tiens au courant des événements intervenus depuis le rapport annuel de notre Assemblée Générale du 24 juin. En première ligne, les grands titres dans la presse cet été concernant la première mort volontaire dans le « Sarco » du médecin australien Philipp Nitschke ont suscité bien des débats et soulevé maintes émotions. Sur la question d'une mort digne et paisible, nous nous distançons très clairement de l'usage de toute autre méthode que celle du médicament bien connu, le PentoBarbital. J'ai travaillé pour l'organisation Dignitas à une période où quatre personnes furent accompagnées dans leur mort avec de l'hélium. Leur mort a été une épreuve insoutenable pour elles-mêmes ainsi qu'un traumatisme pour leurs proches à cause des convulsions qui intervenaient. J'ai les mêmes craintes lors de l'emploi de « Sarco ». Le médicament PentoBarbital qui est en usage depuis 40 ans en Suisse est la méthode la plus sûre pour garantir aux personnes souffrantes une mort réellement paisible. L'association Life-End continuera à travailler, comme par le passé, avec le meilleur produit. De plus, je crains que les opposants à la Mort Volontaire Assistée durcissent leurs positions au cas où le « Sarco » en viendrait à être utilisé pour la première fois. Je m'étonne que ni Swissmedic, ni la FMH, la Fédération des Médecins suisses ou l'Ordre des Médecins Suisses ne se sentent investis de prendre leurs responsabilités pour empêcher cet abus de la législation libérale. Espérons que tout évolue dans le bon sens.

En Suisse, l'écart est malheureusement manifeste entre le droit suisse libéral et l'impossibilité d'avoir recours à ce droit. Il reste encore bien du travail pour réduire cet écart. Je suis confrontée actuellement à la situation de personnes dans cinq hôpitaux différents de la région de Bâle qui ont demandé à leur médecin traitant d'établir un certificat de capacité de jugement et de discernement ainsi qu'une ordonnance pour le produit létal. Les médecins traitants ont tous promis à leur patient de le faire dans la mesure où ils pouvaient comprendre cette demande de mourir. Tous ont dû se rétracter parce que la direction de l'hôpital leur a interdit de « participer » d'une quelconque manière en cas de demande de mourir.

Il s'agit dans ces cinq situations d'hôpitaux publics, relevant du droit public et non pas de cliniques privées. Ces hôpitaux sont financés par nous tous et devraient donc respecter le vœu des patients, le vœu de nous tous. Quel Médecin-Chef a le droit d'interdire à ses employés de respecter la volonté de ses patients ? Je pense qu'il est temps d'intenter une action en justice contre ces hôpitaux. Je considère que l'organisation lifecircle doit s'engager en ce sens, car nos adhérents en particulier, mais en fait tout le monde, doit avoir le droit de solliciter une MVA en cas de besoin.

La situation est meilleure dans les Établissements de soins en Suisse. La plupart des Maisons de Retraite et de Soins autorisent la réalisation de Morts Volontaires Assistées dans la chambre du résident. La situation reste encore nuancée. Il y a quelques jours, il nous a été demandé d'effectuer une MVA soit à 6 heures du matin, soit après 18 heures. Nous avons donc dû réveiller la dame très âgée et très gravement malade avant 6 heures du matin, car elle ne voulait pas attendre toute la journée sa dernière soirée qu'elle souhaitait tant. Elle s'est endormie infiniment heureuse après avoir ouvert sans la moindre hésitation la perfusion avec la dose létale du narcotique PentoBarbital. Tout le monde devrait avoir le droit de mourir aussi tranquillement.

Je continue de recevoir des mails et des appels désespérés de personnes qui ne peuvent avoir accès à une MVA parce qu'elles ne sont pas membres d'une Organisation d'Aide à Mourir. L'organisation la plus importante, Exit, a décidé d'un temps d'attente de 90 jours pour les nouveaux membres. Mais la mort et le processus difficile qui la précède n'attendent pas 90 jours. Surtout une fois que les médecins ont dit qu'ils ne pouvaient plus rien pour le patient. Exit a certes prévu la possibilité pour ces patients, de faire une demande d'urgence, et celle-ci est examinée selon la nature de la maladie et la situation individuelle. Mais ces demandes d'urgence sont de plus en plus nombreuses et Exit ne peut répondre à toutes. J'essaie alors d'aider le médecin traitant en le soutenant et en lui assurant la formation nécessaire pour qu'il puisse effectuer lui-même l'accompagnement de ses patients. La législation suisse ne stipule pas que les patients dépendent d'une organisation d'aide à mourir. Tous les médecins suisses sont habilités à effectuer sans



organisation d'aide à mourir l'accompagnement de leurs patients capables de discernement. A mon avis, le bon chemin est celui où de plus en plus de médecins prennent en charge l'accompagnement de Morts Volontaires, sans le recours à des organisations d'Aide à Mourir. Mais il faudra encore beaucoup de temps pour que cela devienne réalité.

Je vous rappelle une information qui figurait déjà dans le rapport annuel : le 2 octobre, l'association lifecircle organise à nouveau une Table Ronde dont voici le thème :

**« Mourir paisiblement à la maison – ce vœu, pour beaucoup de personnes, ne se réalise pas. Comment changer cela ? Trouver sa voie entre la médecine palliative, le jeûne jusqu'à la mort et la Mort Volontaire Accompagnée? »**

Nous aurons l'honneur d'accueillir le Docteur Albert Wettstein, médecin renommé et spécialiste de la mort par le jeûne ainsi que Madame Verena Gantenbein, spécialiste en soins palliatifs et qui en a une longue expérience, qui ont accepté de participer à cette Table Ronde. Celle-ci se tiendra à l'hôtel Hofmat à Münchenstein et débutera à 18 heures.

Les invités non-membres de lifecircle y sont également cordialement invités. Vous trouverez l'invitation sur notre site [https://www.lifecircle.ch/veranstaltungen/?no\\_cache=1](https://www.lifecircle.ch/veranstaltungen/?no_cache=1) ainsi qu'ici en pièce jointe.

Je vous invite aussi à participer à notre Café Goodbye qui se tient tous les trois mois le dimanche matin à 10 heures dans le Heimatmuseum de Reinach / Baselland. Le 17 novembre, je tiendrai moi-même une conférence sur ce sujet malheureusement toujours actuel «vivre avec la solitude ». Vous trouvez les informations concernant les prochains sujets sur le site

<https://www.cafegoodbye.ch/>

Je suggère aussi à ceux qui n'habitent pas loin de Bâle de venir vivre une soirée d'échanges organisée par le Katholische Frauenbund Basel, l'association catholique de femmes de Bâle autour du sujet suivant : « Je voudrais considérer ma mort comme une part de ma vie ».

J'y tiendrai une brève conférence sur l'autodétermination en fin de vie et la manière d'aborder la mort. Elle sera suivie d'un temps pour les questions et les discussions autour de ce sujet. Cette manifestation est ouverte à tous, indépendamment de toute appartenance religieuse, et se tiendra le jeudi 14 novembre 24 dans le Begegnungszentrum, le centre de Rencontre du Nonnenweg 21 à Bâle, à 19 heures.

Je suis en ce moment en Irlande car le Congrès Mondial des organisations d'aide à mourir <https://wfrtds.org> se tiendra à la fin de ce mois de septembre à Dublin.

De plus en plus de pays légalisent l'aide médicale à mourir et l'échange entre toutes les associations est extrêmement important et intéressant. Si vous avez envie de nous accompagner virtuellement lors de notre voyage en Irlande, vous pouvez suivre de temps en temps mon carnet de voyage sur WhatsApp, rubrique « aktuell » +41 76 522 92 58.

Je vous rappelle que notre association possède des fauteuils roulants manuels, deux fauteuils roulants électriques ainsi que divers matériels et appareillages qu'elle peut donner aux adhérents.

Je vous souhaite à tous de vivre de bons moments même si la vie est parfois difficile.

Erika Preisig  
Médecin de famille et Présidente  
de l'Association lifecircle